Leroy, Ernest Vieux, se précipite sur le nouveau venu, le jete d'un coup de tête dans le vaisseau et lui porte plusieurs coups de pied dans le ventre, puis il lui tapotera le nez d'un coup de poing.

Il y a trente minutes la lutte en somnambule n'avait duré qu'un tiers de seconde.

Le docteur Guyenon prodigue ses soins aux trois victimes de cet énergumène et on transporte France à l'hôpital. Leroy est activement recherché.

Quatre-vingt-douze. — Sont désignés receveurs principaux : à Amiens, M. Hibert, receveur à Douai, M. Gilvron, receveur à Verdun ; Verdun-sur-Meuse, M. Vanlande, receveur à Béthune ; à Douai, M. Gilvron, receveur à Montdidier ; à Valenciennes, M. Légros, receveur à Fécamp ; à Dunkerque-Ouest, M. Fenoux, receveur à Valenciennes.

Gendarmes volontaires pour les colonies. — Le ministre de la Guerre demande des volontaires dans la gendarmerie pour servir à la Guyane et à la Martinique.

Nouvelle des départements. — La commission de l'assemblée des délégués cantonaux du département de Lille tenaira sa réunion annuelle mercredi prochain 18 mars courant, à 3 heures du soir, en son lieu habituel. Ordre du jour : rapport et correspondance ; rapport sur les cantines scolaires ; programme de travaux ; projet de fête ; questions diverses.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS

A Valenciennes. — A la manufacture Alexiaux et Ch. de Tembourg de Lille, M. Théophile Turotte, manœuvre, rue Henri Lemaire, 2, était à son travail, lorsque la planche du monte-charge qui lui servait de support posé se détacha et tomba sur la tête du malheureux ouvrier qui eut le cuir chevelu décollé.

— D'autre part, à la chaudronnerie Dubois, rue Pictet, l'aide Albert Renard, âgé de 15 ans, demeurant à Escautpont, a eu le pied gauche écrasé par la chute d'une pièce de tôle.

A Dunkerque. — M. Manceau Frédéric, journalier, demeurant rue des Pierres, qui travaillait au déchargement d'un wagon, au quai de Freycinet, 1, a eu deux doigts de la main droite, le médius et l'annulaire, écrasés par la chute d'une traverse en fer.

LES GRÈVES

A ARQUES

La situation s'améliore

Les ouvriers et les ouvrières de la filature de jute reprendront le travail lundi dans la matinée.

Les terrassiers de M. Ulrich Dambricourt, au nombre d'une trentaine, étaient samedi soir toujours en grève.

Il y a actuellement à Arques 25 gendarmes.

Samedi soir, vers six heures, M. Roucou, secrétaire du syndicat des terrassiers, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie au moment où il revenait de la ballastière où il travaillait.

M. Roucou a été conduit en voiture jusqu'à la gare, où, en compagnie de trois gendarmes, il a pris le train de 7 h. 10 pour St-Omer, et par ordre du parquet, il a été écroué à la prison de la rue Tavier.

M. Roucou a été arrêté sur mandat de M. le procureur de la République pour outrages et coups à la gendarmerie, le vendredi 13 mars sur le chantier d'extinction Galamiet.

La mesure aussi prise, aussitôt connue est produit une excellente impression à Arques et à Saint-Omer.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Roubaix. — Les obsèques de M. Jules Hannebique, conseiller d'arrondissement, ont eu lieu samedi matin, en présence d'une foule considérable. Nombreuses couronnes avaient été offertes par la Fédération Républicaine anticléricale, et par les patrons du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Auguste Dupuis, président du Conseil d'arrondissement ; Edouard Roussel, conseiller général, adjoint au maire ; Henri Deschamps, ancien conseiller d'arrondissement ; François Carrette, constructeur, patron du défunt ; Dervaux d'Hellemmes, et Kleinmann, membre de l'Union des Patrons ; Declercq et Dubois, amis. Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. Royer, maire particulier du Pelat, Sajet et Lehage, adjoints au maire ; Deputers, Chabert, Segard, Rousseau, Cuty, Herbaux, conseillers municipaux ; Lefaux-Marchand, Schoutan ; Romain Lagan, Stan Arnould, et Vincent, conseillers d'arrondissement ; Henri Delcroix et conseiller d'arrondissement ; Régnier-Branquart, Pierre Delsemme, et Paul Wedlins, anciens adjoints au maire ; Marion, commissaire central ; Lecomte, directeur du service de l'octroi ; Roger, secrétaire de la mairie ; des délégations des médaillés du travail et des amis des services municipaux. Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Dupuis et Buels.

A Hérville. — On annonce la mort, à l'âge de 72 ans, de M. Faron-Vos, ancien conseiller municipal. Républicain aux convictions inébranlables, M. Faron-Vos s'opposait à tout bulletin en mai prochain aux forces réactionnaires. Cette perte sera vivement ressentie par tous ceux qui connaissent cet homme de bon conseil et d'un accueil si bienveillant dont les avis faisaient toujours autorité.

Au Conseil municipal, au Bureau de Bienfaisance, à l'Hospice, M. Faron était un assidu. Ses bulletins de l'Hospice et les pauvres, dont il fut longtemps un ami dévoué, le regrettent pour ses conseils et ses avis, perdent en lui un bon dévoué. En cette douloureuse circonstance, nous pensons en famille et en particulier M. Eugène Faron, d'occuper nos condoléances sincères.

Dernière Heure

Les Instituteurs et la C. G. T.

A propos du congrès mixte. — Le ministre de l'instruction publique annonce qu'il sévira.

Paris, 15 mars.

M. Ferdinand Buisson, député de la Seine, ancien adjoint au ministère de l'Instruction publique, interpelle hier sur la demande d'urgence, à bref délai, une question à la tribune de la Chambre, au sujet du Congrès mixte des instituteurs et ouvriers, annoncé depuis quelque temps, et dans lequel on doit traiter de l'organisation de l'enseignement public par les syndicats de la classe ouvrière.

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, répond que le congrès n'a pas lieu en ce moment, pour l'instant, la question n'est pas en jeu, elle ne sera pas discutée, elle ne sera pas à l'ordre du jour dans les conditions où elle a été présentée. Il ajoute que les discussions en cours, il espère, aboutiront à une solution satisfaisante. Il ajoute que si les syndicats ne se conforment pas à la loi, il sévira.

M. Buisson, à l'appel du ministre, déclare qu'il ne peut accepter, pour l'instant, la réponse qui est en réalité de fait pas, elle ne est pas satisfaisante. Il ajoute que les discussions en cours, il espère, aboutiront à une solution satisfaisante. Il ajoute que si les syndicats ne se conforment pas à la loi, il sévira.

M. Chaumié, à l'appel du ministre, déclare qu'il ne peut accepter, pour l'instant, la réponse qui est en réalité de fait pas, elle ne est pas satisfaisante